

Ensemble
VERS UN TRAITÉ



P. 8



L'aire de répartition du caribou des bois ne cesse de reculer vers le nord, à tel point que cette espèce n'existe pratiquement plus au sud du St-Laurent, si ce n'est dans le Parc de la Gaspésie. Mais le caribou ne s'en va pas: il meurt!

P. 10



Le Centre d'information et de réservations des Entreprises Essipit a remporté l'or, soit un premier prix national dans la catégorie « services touristiques », à l'occasion des plus récents Grands Prix du tourisme québécois tenus au Palais des congrès de Montréal.

Tipatshimun

ESSIPIT

347

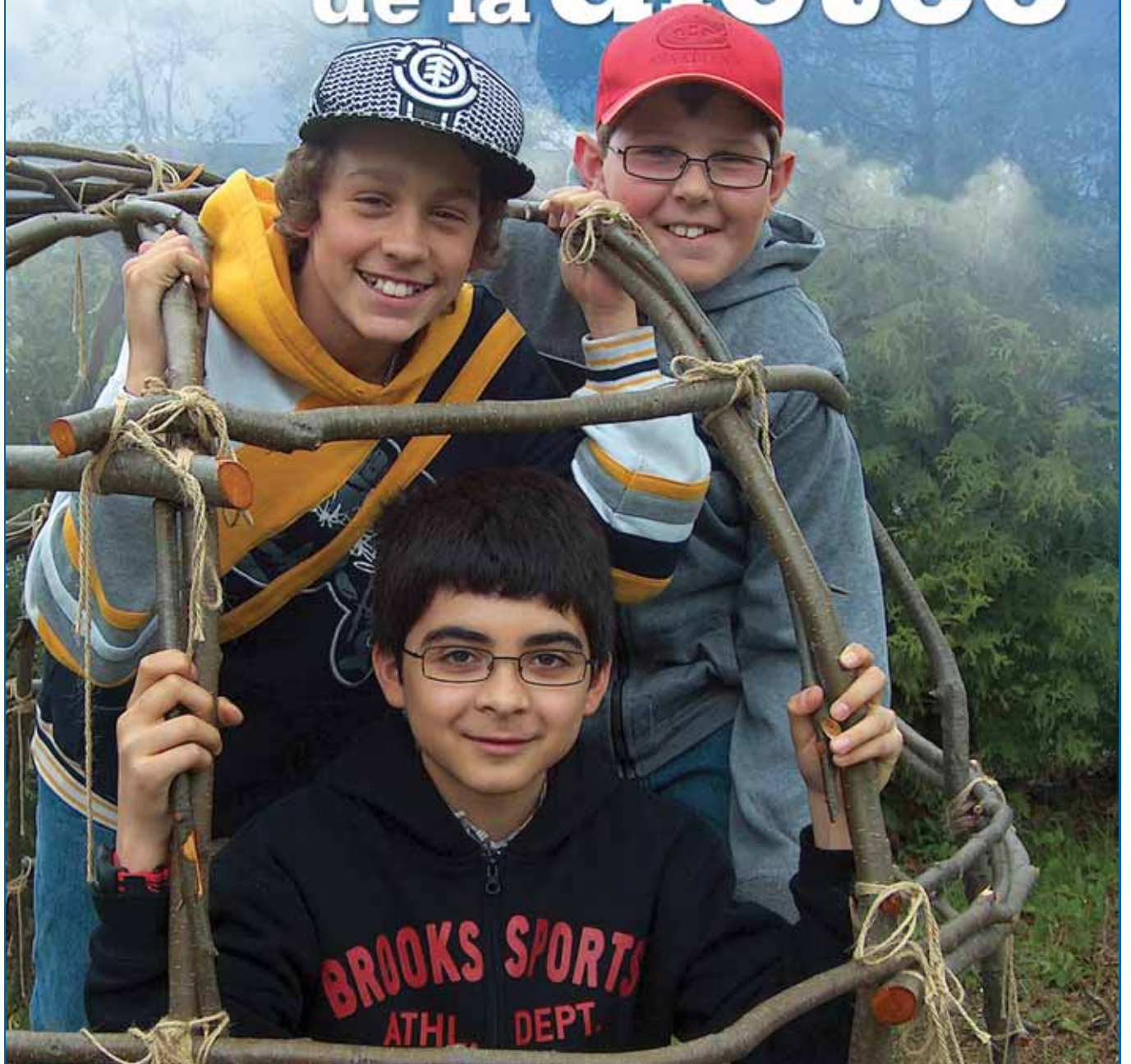
DB18

MAI-JUIN 2008
VOLUME 5 NUMÉRO 2

Projet de ligne à 735 kV entre les postes
Micoua et du Saguenay

6211-09-072

Les Héros de la dictée



Benjamin Ross, Pierre Ross-Fortin et Pierre-Marc Gravel représentaient Essipit à la quatrième édition de la *Dictée innu/Pakunu e mashinaitshenanut* qui, comme chaque année, avait lieu à Uashat. Pierre-Marc et Benjamin ont décroché respectivement la première et deuxième place dans la catégorie innue langue seconde. Une fierté qui rejaille sur toute la Première Nation d'Essipit. P. 5



ENSEMBLE VERS UN TRAITÉ

Une obligation de résultat

« C'est à l'occasion de rencontres d'échange et d'information tenues les 4 et 5 mai derniers, que les membres, membres apparentés et employés d'Essipit, ont posé une foule de questions et formulé leurs commentaires en regard de la conduite des négociations et plus particulièrement en ce qui a trait au régime territorial. »

Sylvain Ross a mené le débat, en compagnie des membres de l'équipe de négociation. Nous relatons ici certains sujets ayant particulièrement retenu l'attention.

Question : Comment en est-on arrivé à déterminer que l'Innu Assi d'Essipit devait occuper une superficie de 48 km²?

Réponse : Nous avons effectué un simple calcul à partir des données suivantes : Les Escoumins ont une superficie de 287 km² pour un rapport de 0,13 km² par personne; Les Bergeronnes s'étendent sur 292 km² pour un rapport de 0,40 km² par personne; Essipit a une superficie de 0,08 km² pour un rapport de 0,002 km² par personne. En faisant passer le territoire d'Essipit à 48 km², le rapport serait alors de 0,12 km² par personne, soit une superficie par individu comparable à celle dont jouissent les citoyens des municipalités voisines.

Question : La délimitation et les contours d'Innu Assi sont-ils définitifs?

Réponse : Tout ce qui est définitif concernant l'Innu Assi est sa superficie de 48 km². Quant à ses contours exacts, ils font encore l'objet de négociations impliquant le principe des vases communicants, c'est-à-dire que toute parcelle de territoire concédée à l'une ou l'autre des deux municipalités concernées, doit être remplacée par une ou plusieurs autres parcelles de superficies comparables.

C'est ainsi que nous sommes parvenus à extraire la majorité



Les rencontres se sont déroulées selon le principe traditionnel voulant que tous soient réunis en cercle, de manière à ce qu'il n'y ait pas de EUX et NOUS, mais plutôt une communauté d'échange composée de gens égaux et responsables.

des résidences permanentes des territoires sur lesquels un règlement est proposé, l'un de nos objectifs fondamentaux étant d'obtenir un territoire d'Innu Assi libéré de tout droit extérieur. Le résultat d'une telle approche se traduit par un Innu Assi morcelé et aux contours hachurés, mais c'est le prix à payer pour obtenir la paix sociale et l'acceptabilité du traité.

Question : Est-il vrai que les propriétaires qui ne sont pas membres de la communauté d'Essipit vont être expropriés si leur résidence principale est située sur Innu Assi?

Réponse : C'est faux! La position du conseil de bande est d'éviter les expropriations de résidences principales. Différents mécanismes ont été envisagés pouvant aller d'une transaction de gré à gré entre les parties, jusqu'au maintien pur et simple des droits de propriété et de succession des gens qui décideront de demeurer en place. Si je puis vous assurer qu'aucune pression ne sera exercée sur les propriétaires de résidences permanentes, je ne suis cependant pas en mesure de vous transmettre tous les détails concernant les lots inoccupés puisque ceux-ci font encore l'objet de discussions avec les gouvernements. Il est toutefois certain qu'en aucun cas, les municipalités ne

subiront de baisse des revenus de taxation dont elles bénéficient actuellement.

Question : Comment arrivons-nous à faire accepter à nos voisins le concept d'Aire d'aménagement et de gestion innue (AADI)?

Réponse : Notons d'abord, qu'il n'a jamais été question de s'approprier ce territoire où sont situées les pourvoies d'Essipit, les pourvoies privées ainsi qu'une partie de la Zec Nordique : il demeurerait terre publique du Québec et nous n'en serions que gestionnaire. Disons ensuite que ce projet d'AADI est loin de faire l'unanimité à la table des négociations, et qu'il pourrait encore subir de nombreuses transformations.

Il est regrettable qu'un projet aussi intéressant et bénéfique pour l'ensemble de notre région, suscite l'opposition de gens qui auraient tout intérêt à l'étudier avant de le rejeter. Il s'agit d'un programme sur lequel nous travaillons intensément depuis longtemps, et qui s'inspire des principes de gestion du Parc provincial Algonquin en Ontario et de la forêt Montmorency au Québec; un programme qui s'inscrit précisément dans la lignée du Livre vert proposé par le ministre Béchard; un programme enfin qui permettrait aux gestionnaires de la Zec et aux propriétaires des différentes pourvoies de jouer un rôle influent dans l'aménagement

d'un territoire qui, rappelons-le, est ciblé en vue d'une exploitation forestière intensive au cours des 30 prochaines années.

Question : Comment pouvons-nous justifier la prise en charge par les Innus d'un territoire de 1 100 km² pour faire l'AADI?

Réponse : Je répète qu'il ne s'agit pas d'une prise en charge, mais plutôt d'une gestion « écosystémique » par les Innus, de la faune, des eaux, des paysages ainsi que des capacités forestières et récréatives du territoire. Le tout serait effectué en collaboration avec les utilisateurs, incluant les responsables de la Zec et des pourvoies, dans le maintien des droits de villégiature, de l'accès et des usages publics. Seuls les contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestiers (CAAF) pourraient graduellement être éliminés comme le propose le Livre vert.

Posons-nous la question : où les propriétaires de pourvoies trouveront-ils de meilleurs alliés pour protéger leurs territoires contre les coupes projetées? À l'heure actuelle, ils n'ont que peu d'influence en cette matière. Ajoutons qu'en cas de différends entre eux et la Société d'aménagement innue qui gérerait l'AADI, il est prévu que le gouvernement

serait appelé à trancher à titre de propriétaire foncier.

Autre question : où les municipalités trouveront-elles de meilleurs alliés pour les aider à mettre en place leur propre plan d'aménagement, tel que stipulé dans le Livre vert? Essipit y travaille pour sa part depuis plus de cinq ans! Au lieu de s'affronter sur un sujet aussi vital pour notre région, c'est ensemble, Innus et Québécois réunis, que nous devrions exiger du gouvernement du Québec qu'il entérine le principe d'AADI. Que tous ceux qui sont déterminés à demeurer sur la Haute-Côte-Nord collaborent pour le plus grand bénéfice des générations montantes.

Question : Que va-t-il se passer si les négociations échouent et qu'il n'y a pas de traité?

Réponse : Essipit chemine sur la voie de la reconnaissance de ses droits depuis plus de 30 ans, d'abord avec l'Association des Indiens du Québec puis avec le Conseil Attikamek-Montagnais et enfin avec le Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan. Une démarche aussi longue et parsemée d'embûches ne s'est pas déroulée sans entraîner l'accumulation d'une dette importante et c'est pourquoi j'affirme que nous avons une obligation de résultat.

Si les négociations aboutissent à un échec, il est évident que nous aurons épuisé tout recours autre que judiciaire. Dans un tel cas, nos Premières Nations reviendront sur leurs positions initiales et réclameront à la Couronne leurs droits constitutionnels, tels que reconnus à ce jour par la majorité des jugements de la Cour suprême. Il s'agit d'un processus long et ardu qui pourrait faire en sorte de paralyser toute forme de développement économique majeur sur les territoires revendiqués. Si une telle solution est inacceptable pour les instances régionales de la Haute-Côte-Nord, dites-vous qu'elle l'est encore moins pour Essipit. Nous avons vraiment une obligation de résultat.

ENSEMBLE VERS UN TRAITÉ

Un pas dans la bonne direction

« Au cours du triste épisode qui s'achève, Essipit a évité de jeter de l'huile sur le feu en s'engageant dans une surenchère de propos et de qualificatifs. Lors de rencontres d'échange et d'information avec nos membres, membres apparentés et employés, j'ai répété que notre objectif était de maintenir la paix sociale et d'en arriver à assurer l'acceptabilité, sur la Haute-Côte-Nord, d'un futur traité avec les Innus. »

À l'occasion de ces mêmes rencontres, j'ai tenté de répondre aux questions des participants (voir page 2), tout en insistant sur le fait qu'en aucun cas, il ne saurait être question de demander à un peuple de statuer sur l'avenir d'un autre peuple. J'y ai également affirmé qu'Essipit n'avait nullement l'intention de signer un traité qui ne soit pas dans l'intérêt de toutes les parties en cause.

En prenant le temps de s'informer du contenu et de la portée de l'Entente de principe, on constate que tout est pris en considération afin d'éliminer le plus d'éléments contraignants possibles. Il s'agit plutôt d'enrichir la région en la rendant plus intéressante sur le plan économique et plus attrayante sur le plan culturel, car l'ouverture et la diversité sont sources d'activités et de prospérité.

Urgent besoin d'information!

La période de crise que nous venons de traverser aura au moins permis de constater que le manque d'information donne libre cours à toutes les suppositions. Rappelons à ce sujet, que c'est l'équipe de négociation du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan qui a pour mandat d'informer les Autochtones, et que ce sont les gouvernements du Québec et du Canada qui ont cette responsabilité vis-à-vis les Allochtones.

Tous reconnaissent main-



Sylvain Ross, négociateur d'Essipit au Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan. C'est lui qui a mené les discussions lors des réunions d'échange et d'information.

tenant qu'il y a eu un manque dans ce domaine quant aux collectivités de la Haute-Côte-Nord. Alors que ça « bardait » entre les Escoumins et Essipit, on reprochait de part et d'autre à notre équipe de ne pas informer ses voisins. Si nous l'avions fait, on nous aurait accusé d'être juge et parti; de coucher avec les gouvernements. Aujourd'hui, des mécanismes devraient être en place pour informer les collectivités voisines, et nous appuyons cette initiative.

Sans pour autant négocier sur la place publique, Essipit n'a jamais opéré dans le secret, derrière des portes closes. Le journal Tipatshimun, la revue Sheue Innu et les différentes réunions d'information tenues sur la réserve en sont la preuve; le programme Aimun que nous venons de mettre en place et notre futur site Internet communautaire vont continuer à le démontrer. C'est pourquoi l'instauration, par le gouvernement, d'un « comité local » réunissant des représentants du Québec et des instances municipales, nous apparaît comme étant un pas dans la bonne direction.

Reconnaissance mutuelle

Alors que tout porte à croire qu'Essipit s'engage avec ses voisins sur la voie du dialogue et de la reconnaissance mutuelle, rappelons qu'au Lac-Saint-Jean,

la Première Nation de Mash-teuiatsh siège depuis déjà un certain temps à une table d'échange avec la municipalité de Roberval et les deux MRC concernées par le régime territorial. On y discute, notamment, d'accommodements quant aux contours et délimitations d'Innu Assi. Notons que ce comité qui fonctionne sous la gouverne de la table centrale de négociation, s'appête à déposer un bilan positif de ses activités. Seule condition pour y participer : reconnaître la légitimité du processus de négociation présentement en cours ainsi que l'éventualité d'un traité avec les Innus.

Les tenants du « non au traité » agissent comme le faisaient certains fédéralistes lors du référendum de 1995 sur la souveraineté, en insistant pour que tous les Canadiens se prononcent en même temps sur l'avenir du Québec. Une telle attitude équivalait à nier l'existence de la nation québécoise, et c'est cette même injustice qu'on a voulu répéter sur la Côte-Nord à l'égard des Innus d'Essipit. Si nos membres se considèrent comme étant Innus, si le peuple innu se reconnaît en nous, si la Loi sur les Indiens dit que nous sommes des Innus, alors, c'est qu'il doit y avoir des Innus à Essipit!

Une place sur l'échiquier

En matière de développement économique, comparons la

position d'Essipit, à celle d'une coopérative ayant su rallier des principes de création d'emplois et de rentabilité sous le chapeau de l'activité communautaire. Comme les choses iraient mieux si l'on pouvait considérer Essipit avec la même objectivité que s'il s'agissait de n'importe quel autre investisseur générateur d'emplois, à cette différence près que nous sommes une Première Nation. Comme les gens de Mash-teuiatsh et de Nutakuan, ceux d'Essipit ne visent qu'à assurer la continuité et

l'épanouissement de la culture innue sur leur territoire; ils souhaitent de plus jouer un rôle sur le plan économique en tant qu'entité distincte et autonome. À l'instar des maires et du préfet de la Haute-Côte-Nord, Essipit veut occuper une place sur l'échiquier où se décide l'avenir de notre région.

Des vases communicants

En rapprochant les instances municipales du processus de négociation, on va atténuer l'impression généralement acceptée que tout dans l'Entente de principe est « coulé dans le béton ». En réalité, seules les lignes directrices sont immuables. C'est ainsi qu'il est entendu que les Innus d'Essipit vont accéder à l'autonomie gouvernementale, qu'il va y avoir des mesures de développement socioéconomique, que le territoire d'Innu Assi va cesser d'être une réserve et qu'il occupera une superficie de 48 km². Quant à savoir quelle sorte de gouvernement sera institué, de combien seront les montants alloués sur le plan économique et quelles seront les délimitations précises d'Innu Assi, tout cela fait actuellement l'objet de négociations. Tout est donc sujet au principe des vases communicants où celui qui cède sur un plan, doit gagner sur un autre. C'est ça la négociation!

TIPATSHIMUN

MAI-JUIN 2008, volume 5, numéro 2

Une publication du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit s'adressant à tous les membres de la communauté.

418 233-2509

mchaloult@essipit.com

Éditeur
Marc Chaloult

Production et
design graphique
Pascale Chamberland
Sarah Chaloult

Contrôle de la qualité
Manon Gagnon
Johanne Bouchard
Pascale Chamberland
Mélissa Ross

Remerciements

À toute l'équipe du
Conseil de la Première Nation des Innus Essipit

ÉDITORIAL

Par Pierrot Ross-Tremblay pierrot@essipit.com

L'esprit coopératif

« Une famille sur une bien petite planète dans un cosmos infini » se dit sûrement d'en haut le vieux Tshakapesh. Les gens de cœur connaissent le bonheur de servir leurs semblables. C'est qu'il existe en nous un instinct d'humanité. L'intime interdépendance de nos communautés fait de la coopération l'option la plus sage pour tous ceux réellement soucieux du mieux-être de la majorité.

La sagesse des pères fondateurs

À la fin du 19^e siècle, une alliance entre nos ancêtres a permis l'établissement d'Essipit. Les vieux Domini-que, Bacon, Moreau, Ross et autres allaient s'installer pour de bon sur un territoire occupé par leurs propres ancêtres depuis des temps immémoriaux. Faisant face à une marginalisation croissante par l'avancée de la colonisation, du séquestre des terres par les industries et la conséquente rareté de leurs modes traditionnels de subsistance, ils savaient que plus de coopération signifiait pour eux plus de compétitivité face à l'adversité et ultime-

ment la survie de leurs enfants. Ils seraient sûrement très fiers de voir que leur esprit habite toujours leurs descendants.

Renaissance de l'idéal

Cent ans plus tard, l'esprit des ancêtres devait renaître à travers l'idéal de leurs héritiers qui eurent le rêve de revitaliser leur communauté par une prise en charge de son destin. Au cours des années, des gens de partout partagèrent leur idéal. Le plaisir de mettre l'humain au cœur du travail de tous créa une formidable synergie qui permit à tous nos travailleurs de marier leurs espoirs à ceux des Essipiunnuat. Nous en sommes venus à transcender nos ghettos et nos peurs pour

travailler à l'idéal de servir l'humain. Aujourd'hui plus que jamais, notre prospérité et celle de nos voisins dépend de la victoire de la sagesse et d'un souci constant de faire de l'avenir de tous, une priorité. Il est essentiel de les préserver du pire et de leur transmettre le meilleur de nous-mêmes. Nous en sommes capables.

À la défense des travailleurs

Les travailleurs d'Essipit viennent d'un peu partout au Québec. Leur travail est le moteur de notre dynamisme et de nos innovations. Au fond, Autochtones et Québécois travaillent ensemble à assurer leur propre bonheur. Le but est non seulement de servir la communauté,

mais d'offrir à un nombre grandissant de personnes la chance de servir l'humain au cœur de notre idéal collectif. Exiger le respect d'Essipit et de son rêve, c'est défendre l'intégrité et le travail de tous ses travailleurs.

Réfléchir ensemble

Les ancêtres ont mis leur effort en commun pour survivre et nourrir leurs familles. Cent ans plus tard, de jeunes leaders savaient que la prise en charge était nécessaire à une vie meilleure et que la coopération entre eux et avec leurs voisins en était l'outil essentiel. Aujourd'hui, tous nos travailleurs font partie d'une grande famille consciente que l'avenir de nos régions passera

obligatoirement par la coopération entre Innus et Québécois. Les 200 travailleurs d'Essipit le savent plus que quiconque.



« Toute méchanceté procède de faiblesse. » SENÈQUE

VOYAGE AU CŒUR DU NITASSINAN

Un trésor de renseignements

C'est un voyage virtuel sur une immense carte du territoire traditionnel d'Essipit qu'a entrepris Florence Parcoret; un voyage qui la transporte sur les sentiers, campements, portages et lieux de rassemblement traditionnels du nitassinan.

Florence est ethnologue. Détentrice d'une maîtrise décernée par l'Université Laval portant précisément sur la culture et les traditions innues, elle a pour mandat de répertorier nos connaissances en matière d'occupation et d'utilisation du territoire, à partir d'un document qu'il est convenu d'appeler La Grande Recherche.

Vaste étude réalisée au cours des années 1980 par le Conseil Attikamek-Montagnais, sous la gouverne de Richard Laforêt, La Grande

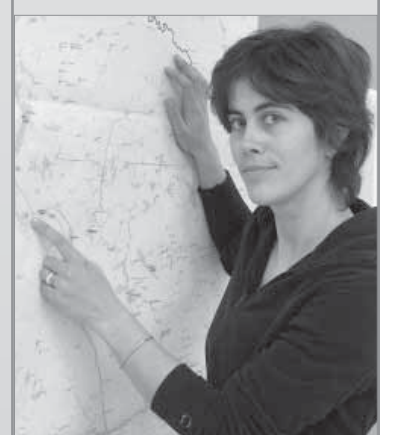
Recherche visait, à cette époque, à combler les vides historiques et à définir les limites géographiques de l'utilisation et de l'occupation par les Innus d'un territoire devant faire l'objet de négociations. Menée à l'aide d'entrevues avec des aînés, elle nous est parvenue sous forme de volumes (un par Première Nation) accompagnés de cassettes audio et de cartes du territoire. Il y a là, selon Florence, un trésor de renseignements.

« Mon travail consiste à revoir cette documentation orale,

écrite et géographique, et à en extraire des éléments de nature patrimoniale, dit-elle. En réécoutant les enregistrements sonores, on réalise que les auteurs de La Grande Recherche n'en ont conservé que les informations pouvant le mieux servir aux revendications territoriales. Je suis, pour ma part, à la recherche de renseignements portant plus précisément sur la gestion du territoire par les familles d'Essipit et sur l'utilisation qu'elles faisaient des ressources naturelles. Une fois les nouvelles données transposées sur des cartes, elle

permettront de mieux soutenir la position d'Essipit à la table de négociation ».

La recherche qu'effectue présentement Florence Parcoret va lui permettre de produire un plan préliminaire de validation et de prospection afin de confirmer le potentiel archéologique de certains sites. Ces données pourront ensuite être utilisées dans les secteurs des négociations, du développement du territoire et de la culture. Tipatshimun tiendra ses lecteurs informés quant à l'avancement de ce projet.



C'est en revisitant les documents de la Grande Recherche que Florence Parcoret met à jour un véritable trésor de renseignements portant sur la gestion du territoire par les familles d'Essipit, et sur l'utilisation que celles-ci faisaient des ressources naturelles.

DICTÉE INNUE À UASHAT

Les Essipiunnuat l'emportent à nouveau

Cette année, c'était le tour des gars! Ils étaient trois venus d'Essipit, à participer à la quatrième édition de la dictée innue/Pakunu e mashinaitshenanut dans la catégorie innu langue seconde, et deux d'entre eux, Pierre-Marc Gravel et Benjamin Ross, ont décroché respectivement la première et deuxième place. C'est avec enthousiasme que les organisateurs et participants des autres Premières Nations ont accueilli cette nouvelle victoire des Essipiunnuat.

On se souviendra que l'an dernier, ce sont deux filles d'Essipit, Myriam Guindon-Ross et Alexandra Genest, qui avaient remporté les honneurs de cet événement qui se déroule annuellement à Uashat, sous l'égide de l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM). Elles nous avaient raconté les hauts et les bas de leur expérience, en mettant l'accent sur les émotions ressenties avant, pendant et après la fameuse dictée. « Mais les gars, ce n'est pas pareil, dit Suzie Gagnon, directrice secteur éducation et culture : Pierre-Marc, Benjamin et Pierre Ross-Fortin (notre troisième concurrent), affichaient une nonchalance toute masculine devant l'épreuve – Y'a rien là, on va gagner! – semblaient-ils dire ».

Retour à la réalité

De retour à l'hôtel, suite à une soirée passée sur les manèges, la confiance commence cependant à s'éroder. Vers 10 h, on réclame la professeure, Danielle Hervieux, afin de procéder à une dernière révision, et c'est le nez dans les manuels de classe que la soirée s'est terminée. Le lendemain matin, on n'en mène pas large. « La confiance affichée la veille a quelque peu fondue, dit Suzie Gagnon ». Les jeunes portent une attention particulière à leur « look », les rires sont moins assurés, les fanfa-

ronnades plus chancelantes. Et finalement, c'est l'heure de la dictée et, chose rassurante, c'est Danielle qui va la lire.

Dictée trouée

« Pas de problème de prononciation ou d'accent puisque c'est moi qui lisait la dictée, dit Danielle Hervieux ». L'intonation et la façon de prononcer les mots innus diffèrent en effet d'une Première Nation à l'autre,

et cela aurait pu nuire à nos concurrents, comme ce fut le cas l'an dernier. Mais là, on se retrouvait en milieu familial avec sa professeure comme examinatrice. « J'avais confiance en mes élèves, poursuit Danielle, car ils ont travaillé dur pour réussir cet exercice qu'on appelle dictée trouée. Il s'agit d'un texte récité auquel il manque 15 mots que les participants doivent identifier et inscrire. Ces mots sont sélec-

tionnés à partir de tous ceux appris en classe au cours de l'année scolaire ». Il s'agit donc de bien comprendre le sens du texte et de disposer du vocabulaire nécessaire pour combler les vides.

Un incitatif

Ce qui, pour certains, n'est qu'un petit pas, constitue un grand bond pour d'autres : ils sont en effet nombreux à

Essipit ceux qui souhaitent se réapproprier la langue, et cette victoire de nos jeunes est un incitatif des plus efficaces. « Les succès que connaissent les enfants avec l'apprentissage de la langue innue ouvre une porte sur les autres Premières Nations, poursuit Danielle Hervieux. Peut-être serons-nous bientôt en mesure de proposer des stages dans diverses communautés, tandis que nous pourrions recevoir à Essipit des jeunes (et des moins jeunes) Innus de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean ».

La relève

Interrogée sur les chances d'Essipit de remporter à nouveau la dictée innue l'an prochain, Danielle est formelle : « nous avons à l'heure actuelle des élèves de quatrième et cinquième année qui, selon moi, seront tout à fait en mesure de relever le défi. S'ils travaillent avec la même ardeur et la même détermination que nos gagnants de cette année et de l'an dernier, sans jamais sous-estimer la concurrence d'élèves d'autres Premières Nations, ils ont toutes les chances de l'emporter à nouveau ».

Vive la prof!

« Il est important de souligner que le succès que nous avons connu à Uashat est en grande partie attribuable à Danielle Hervieux qui en était à sa première année d'enseignement à Essipit, dit Suzie Gagnon. Elle a fait un travail hors du commun et mérite l'admiration tant des parents et des membres de la communauté, que des organismes externes tels l'ICEM qui se disent impressionnés par ses réalisations. Par-dessus tout, elle a su gagner le respect et l'affection de nos jeunes, et ça, c'est inestimable! »

À tout seigneur tout honneur, laissons en terminant la parole aux jeunes : « La langue innue, ça fait partie de nous comme le disent les adultes; à Uashat on a vu que c'est vrai! » « Nous avons gagné des prix (une caméra et 150 \$), mais d'avoir remporté la première et la deuxième place à la dictée innue, ça c'est vraiment important! »



Nos trois jeunes participants en compagnie de leur professeure Danielle Hervieux, à qui l'on doit une grande part du succès qu'a connu Essipit lors de la plus récente édition de la dictée innu/Pakunu e mashinaitshenanut. À gauche, nos deux lauréats Benjamin Ross et Pierre-Marc Gravel et à droite, en compagnie de Danielle Hervieux, notre troisième concurrent, Pierre Ross-Fortin.

UN POÈME DE MAYA COUSINEAU-MOLLEN

Construisons le monde!

Je suis venue par les ailes de l'aigle de fer
J'ai traversé les vents, les frontières et la mer.

Pour retrouver mes frères et mes sœurs des peuples autochtones
J'ai quitté temporairement un rythme de vie monotone.

Provenant des 4 directions de la roue de médecine
Nous nous sommes rassemblés dans ce pays aux couleurs latines.

De l'Amérique à l'Asie, de l'Australie à la Russie
Ils sont venus pour raconter, chanter et revendiquer leur vie.

Venus tendre la main aux jeunes du monde entier,
Afin d'améliorer cet immense rêve de société.

Dialogue entre des peuples méconnus et des sociétés dominantes,
Fait naître l'espoir et l'exigence d'une paix imminente.

La tolérance, la diversité culturelle, l'amour et la paix,
Sont les couleurs renouvelées de ce projet trop beau pour être vrai.

Chanter en Catalan, crier en Français,
Exister en Innu, ou danser sur un rythme irlandais.

Chatter en Attikamekw, étudier en allemand,
On doit créer en Tamachek, pour rigoler en flamand.

Faire l'amour en italien et s'amuser en cantonnais,
Tout en aimant en Ashanti et vivre en être humain!

La beauté intérieure de l'humanité a plusieurs couleurs,
Peu importe le continent, nous avons tous un cœur.

Moi, Maya de la nation innue, je veux construire un monde,
Où le respect, la connaissance et la joie seront sur toutes les ondes.

LA POPULATION S'EXPRIME

L'avenir du territoire ancestral

« On se souviendra que l'an dernier, Gitane St-Georges, chercheuse et étudiante à la maîtrise en sciences forestières, a organisé, dans le cadre d'un projet de recherche effectué avec l'Université Laval, sept rencontres avec des membres de la Première Nation des Innus Essipit appartenant à différents groupes cibles. »

Ces réunions ont permis aux participants d'exprimer leurs opinions et leurs visions sur l'avenir de leur territoire ancestral, le nitassinan. Les discussions conviviales et très intéressantes ont été très animées, parfois même enflammées!

Les participants ont principalement discuté de la gestion du territoire, de la foresterie actuelle et future et des autres activités qui se déroulent en forêt. Plusieurs sujets tout aussi importants aux yeux des participants ont également été abordés : la culture et la langue innue, l'histoire de la communauté, la vie sur la réserve, les droits et obligations des autochtones, les activités traditionnelles, le développement d'activités pour les jeunes, etc.

Problématiques actuelles

Lors de ces réunions, il a aussi été question des problématiques actuelles rencontrées sur le territoire. Parmi celles-ci, on a parlé des utilisations conflictuelles (ex : la foresterie qui nuit aux pourvoies), le nombre trop élevé d'utilisateurs (qui les empêche d'occuper leur propre



Gitane St-Georges a présenté, le 5 juin dernier, les résultats de sa recherche aux membres de la Première Nation des Innus Essipit, et plus particulièrement à ceux qui y ont participé directement. Cet article en dresse les grandes lignes; nous ferons état des sujets abordés lors de la rencontre, dans la prochaine édition du Tipatshimun.

territoire), le manque de gestion et de contrôle et la facilité d'accès au territoire (qui peuvent entraîner la surexploitation, le gaspillage des ressources et le braconnage). On déplore aussi la faible valorisation des ressources naturelles, dont les retombées pourraient bénéficier davantage au milieu, de même que le manque de vision à long terme des compagnies forestières.

Vision d'avenir

Lorsqu'on leur a demandé de partager leur vision d'avenir envers le territoire et leur communauté, les participants en avaient long à dire! Il est intéressant de constater que leurs préoccupations se portent vers

la préservation du territoire et des ressources naturelles. Ils aimeraient, par exemple, créer des emplois diversifiés et durables en forêt, qui permettraient aux jeunes de gagner leur vie, de s'épanouir et de s'établir dans la région. Ils souhaiteraient également obtenir la gestion d'une partie du territoire, pour que toute la collectivité puisse bénéficier des activités en forêt, autant au niveau de la foresterie que de l'occupation. Selon eux, la foresterie est une activité économique qui peut rapporter à la communauté, si elle se fait avec des méthodes respectueuses de l'environnement tout en considérant le long terme. Cependant, plusieurs autres activités pourraient être développées en forêt : piscicul-

ture, centre de recherche sur les énergies renouvelables, tourisme culturel, etc.

Collaboration, partenariat et développement

Selon les participants, la collaboration, le partenariat et les échanges avec les entreprises et collectivités voisines sont importants, voire essentiels afin de diminuer l'incompréhension et les tensions sociales. Les projets de développement sont également perçus comme une source importante de revenus susceptibles de profiter au plus de gens possible. Le partage et le respect sont des valeurs qui guident les Innus d'Essipit et qui doivent

leur servir dans leurs relations, autant avec les membres de leur propre communauté qu'avec les collectivités voisines.

Une source de fierté

Finalement, la culture innue a été un sujet très abordé lors des discussions. Les participants s'accordent pour dire qu'elle est intimement liée à l'occupation du territoire et à la pratique d'activités traditionnelles et, c'est pourquoi, il est si important de préserver le territoire. Selon les participants, la transmission de la culture est essentielle et celle-ci doit être valorisée parmi les jeunes qui n'ont pas eu la chance d'y être exposés aussi fréquemment que leurs aînés. La culture innue est à la base de l'identité de la communauté d'Essipit. Elle est importante, non seulement pour les individus et leurs familles, mais pour le développement de la communauté toute entière. Les gens d'Essipit devraient être fiers de leur culture, puisqu'elle leur a permis de survivre pendant des millénaires sur leur territoire, et qu'elle les distingue encore dans leur développement contemporain.

Programme Aimun en vue...

La participation des membres de la communauté était essentielle pour réaliser ce projet, et les gens ont très bien répondu à l'appel! Ces activités ont créé un véritable engouement dans la communauté et l'intérêt suscité par le projet a incité le conseil à adopter cette méthode de discussion dans l'avenir. Donc, lorsqu'on vous invitera à participer au programme Aimun, soyez prêts! Votre présence et vos opinions seront importants!

JOURNÉE DES AUTOCHTONES

Horaire des activités

Le vendredi 20 juin

Repas du midi

Offert à toute la population.

Mets traditionnels (castor, outarde, saumon, riz sauvage, bannique, etc.).

Sur le site Manakashun (beau temps, mauvais temps).

Animation

Claude McKenzie ex-membre de Kashin et auteur de l'album Pishumuss.

Paul-Arthur McKenzie, sage, chanteur et joueur de teueikan (tambour innu).

Repas et activités organisés en collaboration avec l'Institut culturel et éducatif montagnais (ICEM).

Le samedi 21 juin

Course du mocassin

Centre communautaire montagnais
Inscription sur place à partir de 11 h
Les départs débiteront à 13 h

- * 1 km 2 \$
- * 5 km marche 5 \$

- * 5 km course 12 \$
- * 10 km course 12 \$

Un vélo, gracieuseté de Duchesne Sports sera tiré parmi les participants du 1 km.

Pour plus d'information, contactez Lily ou Stéphane au 418 233-2509.



Claude Mckenzie

LA POPULATION S'EXPRIME

Différents groupes cibles



La recherche de Gitane St-Georges s'est effectuée à l'aide de groupes d'échange, chacun étant constitué de participants qui partagent des intérêts communs. Ici, un groupe composé de femmes de la communauté.



Le principe du groupe d'échange (de l'anglais « Focus Group ») permet d'obtenir un cliché représentatif de la vision que partagent les membres de chaque segment de la Première Nation. Ici, un groupe composé d'hommes de la communauté.



L'échange avec les jeunes a été particulièrement animé et encourageant, en ce sens qu'on découvre chez eux une volonté de maintenir le lien avec le nitassinan d'Essipit.



Un des groupes les plus intéressants par son enthousiasme et son intérêt pour le maintien de la culture et des traditions innues : celui des aînés dont le dynamisme et l'implication vis-à-vis les principaux enjeux à l'égard du territoire se sont clairement manifestés.



Il va de soi que le point de vue des travailleurs en forêt a été particulièrement utile à la réalisation de cette étude, étant donné la position privilégiée qu'ils occupent sur le territoire.



Les utilisateurs du territoire avaient également beaucoup à dire puisque ce sont eux qui maintiennent bien vivant le principe d'Innu Aitun en pratiquant la chasse, la pêche et le piégeage sur le nitassinan.

DISPARITION DU CARIBOU DES BOIS

On en connaît mieux la cause

L'aire de répartition du caribou des bois ne cesse de reculer vers le nord, à tel point que cette espèce n'existe pratiquement plus au sud du St-Laurent, si ce n'est dans le Parc de la Gaspésie. Mais le caribou ne s'en va pas : il meurt!

Une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) avance en effet qu'on n'assiste pas à une migration des hardes vers des territoires plus propices, mais bien à l'extinction systématique et progressive de ce cervidé. Et pour expliquer la tendance, on pointe du doigt un phénomène encore peu connu, mais de plus en plus documenté : les pièges écologiques.

Un lien direct

Il s'agit là de résultats préliminaires de la recherche qu'effectue présentement l'équipe à laquelle appartient le biologiste Martin-Hugues St-Laurent, membre du groupe de recherche BioNord, du Centre d'études nordiques et de l'UQAR. Le conseil de bande étant l'un des partenaires du projet de recherche sur le caribou des bois, Martin-Hugues nous a fait part de certaines découvertes qui laissent songeur quant aux modèles d'aménagement du territoire qui prévalent actuellement, et aux conséquences qu'ils entraînent.

Qui aurait pensé il y a 10 ou 20 ans, que la régénération d'une forêt pouvait causer un tort irréparable à une espèce dont l'habitat préférentiel est pourtant sous le couvert des arbres? C'est cependant le cas, puisque les chercheurs de l'UQAR suggèrent aujourd'hui qu'une zone de coupe forestière constitue, après environ cinq ans et pendant près de 35 ans, un piège écologique dont le caribou a peu de chances de sortir vivant.

Fidélité fatale

Selon toute probabilité, cela serait dû à la fidélité de l'animal pour des zones où il a déjà séjourné. Il est en effet reconnu qu'un territoire fraîchement récolté, procure au caribou une abondance de pousses fraîches



C'est dans le cadre de son partenariat avec la Première Nation d'Essipit, qu'une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) nous a fait part de certaines découvertes relatives à la survie du caribou des bois dans nos régions.

ainsi qu'un coup d'œil élargi sur d'éventuels prédateurs, avantage qu'il apprécie particulièrement lorsqu'il est vulnérable (suite à la mise à bas, à la gestation, au rut, etc.). De trois à cinq ans plus tard, une repousse constituée surtout de feuillus et de sapins, va invariablement attirer l'orignal et avec lui des prédateurs. Par fidélité à un habitat où il a séjourné avec succès, le caribou reviendra quand même, et sera alors victime de prédation opportuniste de la part des loups, mais aussi des ours qui s'attaquent particulièrement aux faons. C'est ainsi que se referme le piège écologique et que recule, avec l'avance de l'exploitation forestière, l'aire de répartition du caribou des bois.

Qui gagne, perd

Il s'agit donc en apparence d'un combat entre deux espèces : d'une part, l'orignal qui profite d'un milieu artificiellement maintenu, et de l'autre le caribou des bois qui, suite à la perturbation de son propre milieu, se classe désormais parmi les espèces en péril au Canada et vulnérables au Québec. C'est pourtant l'espèce humaine qui est à l'origine de ce combat, elle qui profite financièrement de l'extinction progressive du caribou en élargissant les territoires de coupe, mais qui dilapide ses richesses en matière

de patrimoine écologique.

Le Canada recèle 40 % des forêts boréales mondiales, réparties sur 730 000 km², soit la superficie de la Scandinavie au complet. Par ailleurs, le concept voulant que la ressource ligneuse risque de disparaître à plus ou moins long terme est une distorsion de la réalité. Il serait plus juste d'affirmer qu'étant donné la surexploitation de la ressource au cours des dernières décennies, le Québec traverse aujourd'hui une période de pénurie de forêts exploitables. Dans 10, 15 et 20 ans, la situation aura cependant évoluée : nous serons alors en surplus de matière ligneuse. Bref, les sociétés forestières se sont tirées dans le pied et pour pallier à leur manque de vision, il faudrait maintenant sacrifier des

espèces fauniques qui contrairement aux arbres, ne reviendront jamais.

Une erreur collective

Le message véhiculé par



Le biologiste Martin-Hugues St-Laurent, membre du groupe de recherche BioNord, du Centre d'études nordiques et de l'UQAR.

Martin-Hugues St-Laurent et ses collègues nous rappelle que nous sommes confrontés à un choix de société : assurer la conservation de la faune (dans ce cas-ci, du caribou des bois) ou porter l'odieux de la disparition de certaines espèces. Nous avons, selon lui, procédé à l'exploitation

d'une ressource sans y incorporer de principes de précaution; il en est résulté une erreur collective qu'il faut maintenant solutionner collectivement. Et les moyens sont là, à notre disposition.

Il est possible d'assurer la conservation du caribou des bois tout en minimisant les impacts négatifs sur la foresterie. Selon Martin-Hugues St-Laurent, il s'agit d'adapter les pratiques d'exploitation aux particularités régionales, culturelles et biologiques. Ainsi, pour éviter la création de pièges écologiques à proximité d'habitats préférentiels, on pourrait favoriser les méthodes de l'éclaircie commerciale ou des coupes partielles qui maintiennent un couvert sur les zones récoltées. Il serait également possible de fermer les chemins forestiers après usage pour freiner la circulation des prédateurs et le rayonnement des véhicules. En tant qu'utilisateurs du territoire, nous pourrions également limiter la construction de chalets à certains secteurs, compte tenu que le caribou est directement affecté par les activités associées à la villégiature. Et jamais au grand jamais ne devrait-on s'adonner à la poursuite de caribous ou de tout autre animal, à l'aide de VTT, autos, motos, etc.

Un devoir d'intervention

La présentation faite à Essipit dans le cadre du partenariat qui lie notre Première Nation à l'équipe multidisciplinaire de l'UQAR, fut pour nous l'occasion de prendre connaissance de résultats de recherche encore inédits, qui feront bientôt l'objet de publication dans une revue scientifique. Parmi ces résultats, on note un fait saillant : les jeunes caribous des bois se rendent rarement à l'âge adulte et il y a, entre ce phénomène et les pratiques actuelles de coupe, un lien direct, documenté et irréfutable. Le travail entrepris par Essipit en vue de la création d'une aire protégée de 207 km² appelée Akumunan, s'en trouve donc justifié. Cet exercice dont l'objectif est de protéger le dernier troupeau de caribous des bois de la Haute-Côte-Nord, s'inscrit dans le cadre d'un choix de société qui interpelle un devoir d'intervention.

CTMN

Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan
NEGOCIATION

UN HORIZON
À NOTRE PORTÉE!

SHASH

Petakuteu

Tshitipenitamunnua e ishpitenitamak^U
Tshitassinu e ishpitenitamak^U
Pour le respect de nos droits
et de notre territoire

Kassinu eshinnuht innuat ishi-kanuenitashuat nenu tshetshi uitahk anite
uetshipaniht mak tshetshi mitunenitahk tshe ishinakutaht utinniunuau!

Tshima minu-tshishikuenishieku, umenu Innuat utshishikumau

Chaque Première Nation a la capacité d'affirmer son identité et de rêver à un monde à sa mesure!

Bonne Journée nationale des Autochtones



www.mamuitun.com



PREMIER PRIX NATIONAL POUR LE CENTRE DE RÉSERVATIONS

Une équipe en or

« Pour qui œuvre dans le domaine récréotouristique, décrocher l'or aux Grands Prix du tourisme québécois, édition nationale, c'est comme remporter un Oscar lorsqu'on fait du cinéma : ça change pas le monde, sauf que... »

Sauf qu'entre nous, il faut bien avouer qu'être couronné premier au Québec en matière de services touristiques, ça fait un petit velours, surtout lorsqu'on travaille depuis plus de huit ans à raffiner les services à la clientèle, comme le font quotidiennement les membres de l'équipe du Centre d'information et de réservations Essipit.

30 secondes inoubliables

Un petit velours et un grand choc puisque sous le feu des projecteurs du Palais des congrès de Montréal, en gravissant les marches de l'estrade où on allait lui présenter son prix, Céline Hervieux n'en croyait toujours pas ses oreilles : « le lauréat or est une entreprise de ma région! – s'est écrié le président de Tourisme Montréal, Charles Lapointe, en décachetant l'enveloppe – une entreprise d'Essipit! ».

C'est ce mot Essipit dont Céline s'est d'abord souvenu en amorçant sa brève allocution devant la crème de la crème du tourisme au Québec : « Merci au Conseil des Innus Essipit qui a toujours cru en nous; merci



L'équipe qui a remporté l'or aux Grands Prix du tourisme : de gauche à droite, Valérie Roussel, Catherine Ross, Luce Robert, Katty Moreau, Christine Martel, Sandra St-Gelais, Kim Moreau et Nathalie Bouchard. Absentes : Mélanie St-Gelais et France Caron.

également à l'équipe exceptionnelle du Centre d'information et de réservations. Pour mieux vous orienter, Essipit est une communauté innue-montagnaise située à l'entrée de la Haute-Côte-Nord, sur la route des baleines, au cœur de la magnifique région de Manicouagan ».

« J'aurais aimé en dire d'avantage, nous a confié Céline : leur raconter l'histoire du Centre depuis sa création en mai 2000, alors que s'amorçait l'intégration de toutes les entreprises d'Essipit, leur expliquer le rôle de pivot que joue le personnel au sein d'une organisation dédiée à la qualité des services offerts à la clientèle, que ce soit dans les pourvoires, les condos, dans les campings, aux croisières, au Centre communautaire

et dans les bureaux ». Céline aurait voulu raconter tout cela, mais la cloche marquant la fin des 30 secondes allouées à chaque lauréat a subitement retentie, et les applaudissements l'ont accompagnée jusqu'à sa place. Le choc était passé, mais le petit velours lui, persiste encore.

Un mécanisme bien rodé

Rien de facile pour cette équipe qui travaille 365 jours par année, de 7 h à 23 h, et dont le mot d'ordre est de procurer au client un service courtois et empressé, sans toutefois lui laisser l'occasion de mener l'opération à sa guise. Tout ici est interrelié : du travail de l'un, découle le travail de l'autre et si la procédure n'est pas

respectée, alors c'est l'ensemble du système qui plante. Et nous n'employons pas ce mot tiré du langage informatique à la légère. Tout, en effet, au Centre d'information et de



Céline Hervieux, directrice du Centre d'information et de réservations.

réservations gravite autour d'un logiciel taillé sur mesure et amé-

lioré au cours des années; un logiciel capable non seulement de procéder à une gestion intégrée des différentes facettes des Entreprises Essipit, mais également de compiler des statistiques et d'enregistrer des événements dont on pourra tenir compte au moment des bilans.

Tranquillité et efficacité

« Nous avons développé des procédures de travail afin d'éviter ce que j'appellerai les courts-circuits entre nous et l'externe (les clients, les agences, les grossistes, etc.), ou entre nous et l'interne (les pourvoires, les campings, les croisières, etc.), dit Céline Hervieux. J'ajouterai cependant que le plus important avantage de ces procédures est de procurer à nos employées une tranquillité d'esprit dont elles ont besoin pour faire leur travail correctement ».

Ce n'est pas la première fois qu'on nous propose de présenter le Centre d'information et de réservations Essipit au concours de l'Association touristique régionale Manicouagan, dans l'espoir de passer éventuellement aux Grands Prix du tourisme québécois. Estimant jusqu'ici que nos services n'étaient pas encore à la hauteur de ce qu'on pouvait espérer, on avait préféré attendre. Le fait que cette année, nous ayons décroché la première place en dit long sur le degré d'excellence qu'ont atteint les membres d'une équipe en or.

GESTION DES TERRES

Grande visite à Essipit

Deux délégués du conseil consultatif des terres et une délégation des Affaires indiennes et du Nord canadien dirigée par la sous-ministre adjointe, M^{me} Carolyn Davis, étaient à Essipit le 13 mai dernier pour célébrer avec nous le premier anniversaire de l'adoption par le parlement, du projet de loi S-6 rendant applicable au Québec l'Accord Cadre sur la gestion des terres des Premières Nations.

On se souviendra que l'an dernier, Essipit devenait la première communauté autochtone du Québec à adhérer à l'Accord Cadre et à entreprendre des démarches en vue de l'implantation chez elle d'un code foncier qui, une fois adopté par la population, remplacera tous les articles de la Loi sur les Indiens

portant sur la gestion des terres de réserve.

Au terme d'une série de démarches auprès de différents partis politiques, instances gouvernementales et groupes autochtones, suite à un voyage en Colombie-Britannique d'où origine l'Accord Cadre, et après avoir défendu

leur cause devant les comités du Sénat et des Communes, les représentants d'Essipit ont eu la satisfaction d'ouvrir toute grande la voie aux Premières Nations du Québec intéressées à appliquer chez elles l'initiative de gestion des terres : un événement qu'il convenait de souligner dignement.



Des représentants du Conseil consultatif des terres et du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien accompagnaient la sous-ministre adjointe, M^{me} Carolyn Davis (au centre), lors de sa visite à Essipit. Le chef, Denis Ross, avait prévu à l'horaire une croisière au large que ses invités ont grandement appréciée.

ÉOLIENNES

Tout n'est pas perdu pour la Haute-Côte-Nord!

C'est avec une certaine amertume que le préfet de la MRC de La Haute-Côte-Nord, M. Jean-Marie Delaunay, a accueilli la nouvelle à l'effet qu'Hydro-Québec n'avait pas retenu le projet de parc éolien présenté par notre région. Comment se fait-il alors qu'Essipit soit parmi les bénéficiaires de ce que le gouvernement du Québec qualifie de plus important contrat éolien en Amérique du Nord?

Rappelons les circonstances : confiants que le gouvernement allait saisir l'opportunité de renflouer l'une des régions les plus dévitalisées du Québec, les élus de la Haute-Côte-Nord se sont associés, à titre de partenaires, à la firme Northland Power Inc., au groupe Énergie Éolienne Pessamit SEC et à Northland Power Fund, afin de présenter un projet de parc éolien pour une production de 300 MW au nord de Forestville. Déception le 5 mai dernier, alors qu'Hydro-Québec annonçait qu'elle retenait 15 soumissions, la part du lion (954 MW) étant attribuée au groupe St-Laurent Énergies, qui est, notamment, le promoteur du projet de parc éolien de Rivière-du-Moulin, situé dans la MRC du Fjord du Saguenay. Tout n'est donc pas perdu pour la Haute-Côte-Nord puisqu'Essipit est associée à ce projet.

Un nitassinan commun

Pourquoi avoir associé Essipit au projet du Fjord? Il s'agit d'une décision du promoteur, St-Laurent Énergies, qui, en tenant compte des lignes directrices de l'Entente de principe avec les Innus du Conseil tribal Mamuitun mak Nutakuan, a établi un partenariat avec Essipit, Mashteuiatsh et Pessamit. Les installations projetées sont en effet situées sur le nitassinan commun de ces trois Premières Nations, même si cette portion ne fait pas l'objet de revendications territoriales d'Essipit dans le cadre des présentes négociations. Chez Northland Power, on a procédé de façon différente en



Photo : Pascal Lecoeur (www.pascal-lecoeur-photo.odexpo.com)

La consultation et le partenariat avec les Premières Nations, ça apporte du vent au moulin!

s'associant exclusivement à la communauté de Pessamit.

Redevances et investissements

À la MRC du Fjord où on va accueillir 48 des 175 éoliennes projetées, soit 27 % du projet, on espère obtenir des retombés économiques de l'ordre de 100 millions \$, en raison de l'accès routier par le Saguenay. On prévoit d'autre part des redevances annuelles de 125 000 \$ pour une période de 20 ans et, selon le préfet Jean-Marie Claveau, on compte investir dans le projet afin d'augmenter les revenus provenant de la production d'électricité. Notons que les trois communautés autochtones de Mashteuiatsh, Pessamit et Essipit vont également toucher des redevances et se voir offrir la possibilité de devenir partenaires financiers dans le projet et ainsi de partager les revenus avec St-Laurent Énergies.

Le partenariat est profitable

À Essipit, on aurait souhaité que le projet éolien de la Haute-Côte-Nord soit retenu par Hydro-Québec et, selon les dires du chef Denis Ross, « nous partageons la déception de la MRC et considérons, avec M. Delaunay, qu'il était temps que notre région profite d'un retour d'ascenseur de la Société d'État qui a largement bénéficié des barrages Bersimis 1 et 2, sans jamais verser de redevances ». On retient également de l'exercice qui s'achève que loin de constituer un empêchement au développement économique, la consultation et le partenariat avec les Premières Nations a plutôt l'effet contraire : ça apporte du vent au moulin!

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

Une participation à part entière!

plans pour la conservation, la mise en valeur, l'exploitation et la transformation des ressources hydrauliques, minérales, énergétiques et forestières, ainsi que la concertation et la coordination en matière de gestion de la faune et de son habitat. Jusqu'à présent, ce travail était effectué par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune selon les spécialités de chacun de ses secteurs. Le transfert des compétences implique la superposition d'orientations nationales et de valeurs régionales aux structures techniques, et donc l'application d'une vision distincte dans chaque région du Québec. Tout un défi!

Un partenariat en bonne et due forme

L'Entente de principe d'ordre général prévoit une relation de gouvernement à gouvernement en matière de gestion du territoire, alors qu'on le voit bien, les compétences reliées à une telle gestion passent graduellement aux mains des instances régionales. Si les Innus d'Essipit sont intéressés à rapatrier des pouvoirs décisionnels en région tout en misant sur un partenariat avec les autres intervenants de la Côte-Nord, ils veulent le faire en tant que Première Nation distincte. Même si le décret prévoit un engagement de la part des CRÉ de « susciter des partenariats avec les communautés autochtones » et qu'il y est fait mention que « le gouvernement demeure ultimement responsable de consulter les Autochtones », Essipit aimerait cesser d'être un joueur « qu'il faut bien consulter parce qu'on y est obligé » en raison de ses droits distinctifs.

Une formule à mettre au point

Le consensus qui se développe graduellement à Essipit est à l'effet qu'il faille trouver une formule permettant de préserver le principe d'un gouvernement innu, autonome et responsable, tout en participant avec nos voisins à cet extraordinaire défi qui consiste à prendre en main les mécanismes de notre propre développement régional.

Dans un contexte où il n'y a qu'une seule place au sein de la CRÉ pour huit Premières Nations innues, et qu'il ne saurait être question pour notre communauté de représenter tous les Innus de la Côte-Nord, Essipit est actuellement à la recherche d'une formule de gestion des différends qui lui permettrait de participer à un processus de planification des ressources naturelles et du territoire, sans pour autant renoncer à ses droits ou compromettre sa position à la Table centrale de négociation. Nous pourrions ainsi être partie prenante des décisions plutôt qu'être toujours consultés en fin de parcours. L'avenir saura nous dire si une telle formule existe.

Le Québec a récemment adopté par décret un programme de mise en œuvre, par les différentes régions du Québec, de « l'approche intégrée et régionalisée du ministère des Ressources naturelles » : le défi est de taille!

Il s'agit en fait de donner aux 18 Conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec, le financement requis pour assurer le fonctionnement de leurs Commissions régionales sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT). En clair, cela représente 45 millions \$ sur cinq ans, à raison de 9 millions \$ par année. Compte tenu de l'étendue du territoire et du nombre de collectivités autochtones et allochtones, réparties entre Tadoussac et Blanc-Sablon, Sept-Îles et Schefferville, 700 000 \$ par année pour l'ensemble de la Côte-Nord, c'est bien peu.

Boulet au pied ou bouée de sauvetage?

En confiant aux CRÉ la préparation et la mise en œuvre des plans régionaux de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), et en y adjoignant les budgets qu'il juge appropriés, le gouvernement transfère des compétences aux régions en y incluant les problèmes et difficultés administratives que cela comporte. Devrions-nous être encouragés ou alarmés par une telle délégation de pouvoirs? Tout est une question de perspective.

La CRÉ et le Conseil de la Première Nation des Innus Essipit semblent avoir ceci en commun, à savoir que les deux organismes sont à la recherche d'outils, de moyens et de compétences afin d'assurer eux-mêmes l'avenir des populations qu'ils représentent. Comme d'autres institutions régionales qui réclament plus de pouvoirs, la CRÉ et Essipit souhaitent rapatrier le plus de compétences possible en région. Cela ferait d'eux des partenaires idéaux s'il ne restait pas un certain nombre de problèmes à surmonter.

Il est important de réaliser que les pouvoirs délégués aux régions concernent l'élaboration et la mise en œuvre des

Programmation

POW WOW

ESSIPIT 2008

Les 10, 11, 12 et 13 juillet

Jeudi 10 juillet **Chansonnier Jeff Rivard** **22 h**
(Bar Essipit)



Vendredi 11 juillet **Chansonnier Jeff Rivard** **22 h**
(Bar Essipit)

- 9 h Tournoi de golf « Invitation Essipit »
- 12 h Jeux de fer, pétanque, pêche miraculeuse (1\$)
et autres jeux divers + la course de boîtes à savon
- 17 h 30 Souper spaghetti sous le chapiteau
- 18 h 30 Spectacle traditionnel des jeunes
- 20 h Groupe rock The Undergrounds (5\$)

***SERVICE DE BAR SUR LE SITE**
*** AUCUNE BOISSON**
ALCOOLISÉE NE SERA ADMISE
SUR LE SITE

Samedi 12 juillet

- 9 h 30 à 11 h 30
BRUNCH pour tous
au Centre communautaire
- 10 h Journée famille
(jeux gonflables + mur d'escalade)



Admission en prévente :
Adulte : 15 \$
17 ans et moins : 10 \$
Admission à l'entrée :
Adulte : 20 \$
17 ans et moins : 15 \$



20 h 30
Angel Forrest



21 h 30
Offenbach



23 h
Feux d'artifice



23 h 30
Le duo Mart'n Do

Réservé aux 18 ans et +
Sous le chapiteau

Dimanche 13 juillet **Messe communautaire pour tous (sous le chapiteau) 14 h**

DÉPOSITAIRES DES BILLETS DU POW WOW

Dépanneur Boni-Soir	(Essipit)	418 233-2202	Camping Tadoussac	(Tadoussac)	418 235-4501
Duchesne Sports	(Les Escoumins)	418 233-2245	Épicerie Louise Brisson	(Portneuf-sur-Mer)	418 238-2751
Épicerie GLR	(Bergeronnes)	418 232-6262	Dépanneur du Parc	(Forestville)	418 587-4873
Épicerie Hovington	(Sacré-Cœur)	418 236-4353	Dépanneur Messek	(Pessamit)	418 567-8050
Coop des 5 Rivières	(Longue-Rive)	418 231-1114			